

Copie d'une résolution du conseil d'administration

Résolution	103/16-09-2015-012
Rencontre	103 ^e assemblée des membres du conseil d'administration
Date	16 septembre 2015
Administrateurs présents	Jean-Paul Raïche, président Daniel Desgagné, 1 ^{er} vice-président Sylvain Michon, 2 ^e vice-président Caroline Brodeur, secrétaire-trésorier Marc Fafard, administrateur Simon Lemieux, administrateur Aline Gagnon, administratrice Denise Cloutier, administratrice
Administrateur excusé	Yvon Maranda, administrateur
Objet	Position microbilles/microplastiques

.....

CONSIDÉRANT que les microbilles/microplastiques sont le plus souvent composées de polyéthylène (PE), mais aussi de polypropylène (PP), de polyterphtalate d'éthylène (PET), de polyméthyl méthacrylate (PMMA) ou de nylon dans les produits pour soins personnels et industriels;

CONSIDÉRANT que les stations d'épuration ne sont pas équipées pour filtrer les microbilles/microplastiques;

CONSIDÉRANT que d'après une étude récente menée par le gouvernement du Québec et l'université McGill (publiée le 18 septembre 2014), le fleuve Saint-Laurent serait l'un des réservoirs d'eau douce les plus pollués au monde par le polyéthylène;

CONSIDÉRANT que les gouvernements provincial et fédéral peuvent interdire des produits qu'ils jugent néfastes pour l'environnement, comme Québec l'a fait avec les pesticides il y a quelques années;

CONSIDÉRANT que les microbilles/microplastiques peuvent être prises pour de la nourriture par les organismes qui vivent dans le fond du Saint-Laurent et qui sont ensuite mangés par les poissons, estime le biologiste de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, Philippe Archambault. Des polluants chimiques comme les BPC s'y collent, les rendant encore plus toxiques;

CONSIDÉRANT que des microbilles/microplastiques se retrouveraient parfois en bonne quantité dans notre eau « potable »;

CONSIDÉRANT que les microbilles/microplastiques peuvent être remplacées par des alternatives naturelles et biodégradables;

Il est résolu, dûment proposé et appuyé :

Que le ROBVQ encourage les gouvernements à légiférer contre les microbilles/microplastiques dans les produits de soins personnels et industriels le plus rapidement possible.

Adopté à l'unanimité

Caroline Brodeur
Secrétaire-trésorière